



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 avril 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 avril 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya (au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, ainsi que de Saint-Vincent-et-les Grenadines), du Mexique, de la Norvège, de la Fédération de Russie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence sur la question « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud », tenue le lundi 26 avril 2021. Des déclarations ont également été faites par les représentants de l'Éthiopie, du Soudan du Sud et du Soudan.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Dang Dinh Quy**



Annexe I

Exposé de M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix

Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est offerte d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation concernant la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), notamment son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et la réponse à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La période de six mois couverte par le rapport a été marquée par la poursuite du rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud. Le 23 novembre 2020, le Ministre des affaires est-africaines du Soudan du Sud, Deng Alor, a rencontré à Khartoum Hassan Sheikh Idris Qadi, membre du Conseil souverain de transition, pour discuter de la mise en œuvre de l'Accord de paix du 3 octobre 2020, ainsi que de la question d'Abyei. Le 25 février 2021, la Ministre des affaires étrangères du Soudan, Mariam Al-Sadiq Al-Mahdi, a choisi Djouba comme destination pour son premier déplacement officiel après avoir pris ses fonctions au sein du nouveau cabinet soudanais. Ce rapprochement ne s'est, toutefois, pas traduit par des améliorations substantielles sur le terrain dans la région d'Abyei, où la situation en matière de sécurité reste tendue, tout comme les relations entre les Ngok Dinka et les Misseriya. L'incapacité des parties à se réunir dans le cadre du Comité mixte de contrôle d'Abyei a également entravé les progrès politiques. Il est à espérer que la récente nomination par Khartoum du général de division Mohamed Alawi Koko en tant que nouveau Coprésident du Comité mixte de contrôle d'Abyei contribuera à faire avancer le processus politique.

Le principal événement politique marquant de la période considérée a été la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité accueillie par le Gouvernement soudanais les 28 et 29 octobre 2020. Au cours de cette réunion, il a été convenu de plusieurs questions importantes, notamment la mise en place de postes de contrôle à Abyei, la conduite d'opérations de fouilles et de saisie, le déploiement d'équipes mixtes d'observateurs militaires dans la région d'Abyei, la nécessité de tenir régulièrement des réunions du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei, et la nécessité de progresser vers les objectifs fixés pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et d'autres questions afférentes à la frontière. Le 24 novembre 2020, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a tenu une réunion sur la situation à Abyei, à l'issue de laquelle il a publié un communiqué appelant à la réconciliation entre communautés.

Globalement, les conditions de sécurité dans la région d'Abyei ont été relativement calmes durant la période à l'examen, mais la situation est demeurée instable et imprévisible. Les menaces les plus fréquentes pour la sécurité ont été les fusillades et la présence accrue de groupes armés non identifiés. Sur les 47 incidents enregistrés, 23 étaient des attaques contre des civils qui ont fait cinq morts et des blessés graves. L'axe principal de ravitaillement entre la ville d'Abyei et Goli, ainsi que le marché commun d'Amiet et les villages environnants se sont avérés être les secteurs les plus instables dans la zone de responsabilité de la FISNUA, malgré les patrouilles régulières et la présence constante des soldats de la mission le long de l'axe.

La période considérée a également été marquée par de violents affrontements entre les Ngok Dinka et les Misseriya, l'un des principaux incidents ayant eu lieu au marché commun d'Amiet le 30 décembre 2020. Durant l'affrontement, plusieurs échoppes et biens ont été détruits, et cinq Ngok Dinka et sept Misseriya ont été

blessés. Le 15 février 2021, trois hommes armés, présumés Ngok Dinka, ont ouvert le feu sur un véhicule civil à environ 4 kilomètres de la ville d'Abyei, sur l'axe Abyei-Banton. Six civils ont été gravement blessés au cours de l'attaque et amenés à l'hôpital de niveau II de la FISNUA pour y être soignés.

Autre événement inquiétant, entre le 18 et le 21 décembre 2020, 49 camions d'articles humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM), qui se rendaient à la ville d'Abyei en provenance du nord, se sont vu refuser l'accès par une foule de Misseriya au village de Dari. Le groupe a exigé la moitié du chargement comme condition pour autoriser le passage du convoi vers le sud. Après deux jours de négociations, il a été décidé que le convoi humanitaire retournerait à Khartoum. Quinze camions ont été pillés au cours de l'incident.

Malgré les contraintes logistiques liées à la pandémie de COVID-19, la FISNUA a maintenu un dialogue continu avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais. Le Chef de la mission par intérim s'est rendu à Khartoum pour participer à la réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité organisée par le Gouvernement soudanais les 28 et 29 octobre 2020. Il s'agissait de la première réunion depuis celle qu'avait accueillie le Gouvernement sud-soudanais en février 2020. Le Chef de la mission par intérim s'est à nouveau rendu à Khartoum fin 2020 et début 2021 pour s'entretenir avec de hauts responsables des moyens de faire avancer le processus de paix d'Abyei. Le 23 novembre 2020, il a également fait un exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sur la situation à Abyei, aux côtés de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga.

Le Chef de la mission par intérim avait prévu de se rendre à Djouba en décembre 2020 pour assurer le suivi des questions abordées durant sa précédente visite en septembre 2020, à l'occasion de laquelle il avait informé des responsables sud-soudanais de la situation à Abyei. Il entendait également insister auprès de ses interlocuteurs sur la nécessité d'organiser une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Malheureusement, la visite a été annulée car, entre-temps, il a été convenu qu'une réunion du Comité se tiendrait fin décembre. Celle-ci n'a finalement pas eu lieu faute d'accord sur le modérateur.

Des progrès modestes ont été accomplis par rapport aux sept objectifs définis dans la résolution 2550 (2020) du Conseil de sécurité. Toutes les missions d'observation aérienne et d'observation au sol qui avaient été demandées ont été approuvées par les Gouvernements soudanais et sud-soudanais en octobre 2020, et la plupart d'entre elles ont été menées pendant la période considérée. Le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière s'est vu accorder la liberté de circulation dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. Les parties ont déployé des observateurs nationaux pour qu'ils participent aux activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, sauf dans la zone de la base d'opérations 22, à Abou Qoussa/Wunkur. Cette dernière a certes été établie, mais elle n'est toujours pas opérationnelle, car le Soudan du Sud refuse de déployer des observateurs nationaux en raison de la présence du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dans la région.

Une réunion du Comité technique spécial de la zone des 14 miles s'est tenue du 16 au 19 novembre 2020 à Gok Machar. Dans son rapport, le Comité a recommandé au Chef des Forces sud-soudanaises de défense du peuple de donner aux Forces les ordres nécessaires au retrait de leurs unités de la zone des 14 miles. La réouverture des couloirs de passage de la frontière, notamment du passage Meiram-Aweil, qui avait été temporairement fermé en raison de la pandémie de COVID-19, est désormais chose faite. À l'heure actuelle, quatre des 10 couloirs sont ouverts et fonctionnent.

Le processus de déploiement des unités de police constituées autorisées venant de Chine et de Tanzanie a été interrompu en raison de la non-délivrance de visas d'entrée au Soudan pour la délégation officielle tanzanienne qui envisageait de rendre visite à la Mission pour mener des activités obligatoires de constitution des effectifs, ainsi que de la non-délivrance de permis de voyage pour se rendre à Abyei pour la délégation chinoise. Le déploiement de l'équipe préparatoire de l'unité de police constituée éthiopienne est soumis à l'approbation des visas et à l'obtention des autorisations pour le matériel appartenant aux contingents. Entre décembre 2020 et janvier 2021, des visas d'entrée au Soudan ont été accordés à 31 agentes et agents, ce qui a fait passer les effectifs de 16 à 47. Les visas pour 77 policiers hors unités constituées, demandés dans une note verbale à Khartoum, sont en attente d'approbation. En janvier 2021, les autorités soudanaises ont adopté une nouvelle politique selon laquelle les visas de résident accordés au personnel de la FISNUA ont une période de validité limitée, soit jusqu'au 31 mai 2021, qui marque la fin du mandat actuel de la Mission, ce qui complique davantage la situation.

À la fin du mois de mars 2021, le nombre de cas de COVID-19 signalés parmi la population locale s'élevait à 198, avec 10 décès confirmés. Cinq membres du personnel de la FISNUA sont actuellement infectés. Aucun ne présente de symptômes ; trois sont membres du personnel en uniforme, et deux sont membres du personnel civil. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour que tous les membres du personnel adoptent les gestes individuels de prévention. L'installation de quarantaine dotée de 220 lits, où les contingents entrants sont mis en quarantaine avant de regagner leurs lieux de déploiement respectifs, contribue à la prévention, à la maîtrise et à la surveillance des infections.

En dépit de la pandémie de COVID-19, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en coordination avec les organisations non gouvernementales, ont continué de fournir une aide humanitaire et au relèvement vitale aux populations vulnérables dans la région. Le marché commun d'Amiet, qui compte plus de 1 000 échoppes et étals et 360 abris de vie, a été partiellement détruit par des incendies le 8 février 2021 et le 1^{er} avril 2021, ce qui a provoqué des pertes économiques importantes. Les organismes humanitaires et de développement ont collaboré étroitement avec les communautés locales pour répondre à leurs besoins immédiats et à long terme.

En conclusion, les dirigeants de la FISNUA continueront de collaborer avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais pour faciliter la mise en œuvre des aspects pendants de leurs accords préalables. En outre, même si les consultations avec l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, et les Gouvernements soudanais, sud-soudanais et éthiopien organisées afin de discuter de la stratégie de sortie de la FISNUA n'ont rien donné, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans sa lettre datée du 1^{er} avril, je tiens à souligner que toutes les parties continuent de reconnaître l'utilité et la raison d'être de la FISNUA et le fait que la Mission a joué un rôle fondamental dans l'apaisement des tensions entre les communautés Ngok Dinka et Misseriya en promouvant le dialogue intercommunautaire et des initiatives de réconciliation, et ce en dépit de contraintes opérationnelles liées à des blocages administratifs. Compte tenu de ce qui précède, je prie le Conseil de sécurité d'envisager de proroger le mandat de la FISNUA de six mois, jusqu'au 15 octobre 2021, pour permettre aux parties de discuter des dispositions futures et de la voie à suivre.

Annexe II

Exposé de M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012), qui porte sur les questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud et la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil Bleu.

Si la plupart de nos travaux se déroulent pour l'heure virtuellement, la situation redoutable dans toute la région touche des personnes bien réelles. Je remercie le Conseil de sécurité des efforts constants qu'il déploie pour contribuer à atténuer ces problèmes multiformes. Comme dans la plupart des pays de la région, la pandémie de maladie à coronavirus continue d'avoir des conséquences pour la santé et le développement humain et socioéconomique au Soudan du Sud et au Soudan, et elle a exacerbé la précarité des conditions de vie de la plupart des populations dans les deux pays. Si j'ai pu m'entretenir avec les autorités soudanaises en personne au cours de la période considérée, mes échanges avec les autorités sud-soudanaises ont eu lieu à distance en raison des graves conséquences de la maladie à coronavirus (COVID-19) au Soudan du Sud. Bien qu'elles soient limitées pour le moment, le lancement de campagnes de vaccination contre la COVID-19 dans les deux pays est à saluer.

Je me suis rendu au Soudan du 27 février au 2 mars, pour tenir des consultations avec les Gouvernements soudanais, sud-soudanais et éthiopien, afin de discuter de la stratégie de sortie de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) en application de la résolution 2550 (2020). Lorsque j'étais à Khartoum, j'ai également abordé la question des relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Je suis d'accord avec l'évaluation du Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, selon laquelle le Soudan et le Soudan du Sud continuent de renforcer leurs relations, comme l'a montré la visite effectuée au Soudan du Sud le 25 février par la Ministre soudanaise des affaires étrangères, Mariam Al-Sadiq Al-Mahdi. Durant cette visite, qui était le premier déplacement à l'étranger de la Ministre après avoir pris ses fonctions, les deux pays ont décidé de créer des mécanismes conjoints pour réactiver leurs accords de commerce frontalier. Cela supposera de rouvrir des couloirs commerciaux pour stimuler les deux économies, permettant ainsi aux biens, aux services et aux personnes de circuler librement entre les deux pays.

Je garde donc bon espoir que les deux pays continueront de faire fond sur l'amélioration de leurs relations. Le Soudan et le Soudan du Sud ont établi une coopération bilatérale limitée dans le cadre de leurs accords de coopération. Jusqu'à présent, le Soudan et le Soudan du Sud se sont concentrés sur leurs transitions politiques respectives et sur les dynamiques régionales globales qui évoluent rapidement. Durant ma visite à Khartoum, les autorités soudanaises m'ont informé de leur attachement renouvelé à tous les accords bilatéraux en vue de régler pacifiquement les questions en suspens avec le Soudan du Sud, notamment la question du statut final d'Abyei. Elles ont souligné la nécessité de parvenir à une solution mutuellement bénéfique en vertu de laquelle Abyei deviendrait une « frontière souple » et un exemple en matière de coexistence pacifique, de développement et de prospérité partagée pour les communautés Ngok Dinka et Misseriya.

Cela dit, les approches des deux pays sont notablement différentes. Le Soudan se concentre sur la création des mécanismes conjoints prévus par l'accord du 20 juin 2011 portant sur les arrangements provisoires pour l'administration et

la sécurité. Néanmoins, les interlocuteurs sud-soudanais ont dit préférer la solution proposée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine concernant le statut final d'Abyei, qui a été adoptée par les chefs d'État de l'Union africaine en 2013. Dans l'attente d'un règlement définitif, le Soudan du Sud préconise la poursuite de la collaboration entre l'administration nommée par Djouba à Abyei et l'administration Misseriya à Mougla, à l'extérieur d'Abyei, et la coopération entre les deux administrations sur la question des droits de pâturage des Misseriya et d'autres questions d'intérêt mutuel.

Le Soudan du Sud continue également de demander des comptes pour le meurtre du chef suprême des Ngok Dinka à Abyei, ainsi que la publication du rapport d'enquête de l'Union africaine. Durant mon dialogue du 16 mars avec l'Union africaine sur cette question, on m'a assuré qu'après l'élection et la prise de fonction de ses nouveaux responsables, l'Union africaine transmettrait des copies du rapport d'enquête aux ambassadeurs des deux pays à Addis-Abeba.

Il est indéniable que les dynamiques régionales actuelles dans la Corne de l'Afrique, en particulier les relations tendues entre les Gouvernements éthiopien et soudanais au sujet du Grand barrage éthiopien de la Renaissance et de la zone frontalière de Fachqa, pourraient avoir des conséquences directes sur la configuration de la FISNUA. La lettre adressée par le Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité – vous-même, Monsieur le Président – fournit des détails sur l'évolution de la situation.

J'exhorte les deux Gouvernements à parvenir à un règlement rapide et pacifique de ces différends. Ce résultat contribuera positivement à la préservation du rôle de la FISNUA s'agissant de renforcer la sécurité et la stabilité d'Abyei et de la zone frontalière entre le Soudan et le Soudan du Sud.

En ce qui concerne le règlement du conflit dans les États du Kordofan méridional et du Nil bleu, j'ai le plaisir d'annoncer que des progrès notables ont été réalisés avec la signature à Djouba, le 28 mars, d'une déclaration de principes par le Président du Conseil souverain du Soudan, le général de corps d'armée Abdel Fattah Abdelrahman Al-Burhan, et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N), dirigé par Abdelaziz Hélou. Cette déclaration de principes prévoit l'établissement d'un État fédéral civique et démocratique et où la liberté de religion, de conviction, de pratique et de culte sera garantie, ainsi qu'un processus d'intégration et d'unification des forces visant la mise sur pied d'une armée nationale unique, lequel doit être mené à bien avant la fin de la période de transition. Ces principes directeurs, de même que la première déclaration de principes signée conjointement par le Premier Ministre Hamdok et Abdelaziz Hélou le 3 septembre, ouvriront la voie à des négociations formelles d'ensemble, prévues à Djouba le 25 mai, entre le Gouvernement de transition et la faction Abdelaziz Hélou du MPLS-N.

Je me dois de souligner ici que ces progrès importants ont été obtenus grâce à la médiation du Gouvernement sud-soudanais et à l'attachement des parties à un règlement politique. Faisant fond sur l'Accord de paix de Djouba conclu en octobre entre le Gouvernement soudanais, la coalition des groupes d'opposition armés du Front révolutionnaire soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi, Djouba a continué d'apporter son appui et, dans la plupart des cas, d'assurer la médiation entre le Soudan et le reste de ses mouvements armés, afin de parvenir à un accord de paix global propre à contribuer à mettre fin aux multiples conflits armés du Soudan. Le Président Salva Kiir, qui a assisté à la signature de la déclaration de principes entre le Gouvernement soudanais et Abdelaziz Hélou, a promis de travailler sans relâche pour persuader Abdul Wahid Al-Nur, qui dirige l'Armée de libération du Soudan-Abdul Wahid, de rejoindre le processus de paix.

Dans l'intervalle, le Président Kiir s'est entretenu du processus de paix soudanais avec Abdul Wahid Al-Nur, séparément d'abord, le 19 mars, puis avec Abdelaziz Hérou, le 26 mars. Si des progrès avaient déjà été réalisés sur la voie des négociations entre Abdelaziz Hérou et le Gouvernement soudanais après leur rencontre à Djouba le 3 mars, Al-Nur, en revanche, continue d'insister sur le fait qu'il ne rejoindra un quelconque processus de paix que lorsque la sécurité et la stabilité seront restaurées au Darfour. Al-Nur a néanmoins exhorté le Président Kiir à faciliter un processus de dialogue intra-soudanais qui s'attaque aux causes profondes des conflits au Soudan.

Dans la mesure du possible, les progrès obtenus à ce jour, s'agissant du règlement du conflit dans les États du Nil bleu et du Kordofan méridional et de l'amélioration des relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan du Sud, doivent être protégés contre les risques qui découlent de la détérioration du contexte régional. Mon bureau entend continuer de dialoguer avec les autorités des deux pays et, selon qu'il conviendra, avec les acteurs régionaux clefs, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin de les encourager à désamorcer les tensions régionales, à faire progresser la mise en œuvre de tous les accords de coopération et à consolider l'amélioration de leurs relations bilatérales.

Annexe III**Déclaration de M. Dai Bing, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyé spécial Onanga-Anyanga de leurs exposés et souhaite la bienvenue aux représentants du Soudan, du Soudan du Sud et de l'Éthiopie.

Actuellement, la situation à Abyei est globalement stable grâce aux efforts du Soudan, du Soudan du Sud, de l'Union africaine et de l'ONU. Le Soudan et le Soudan du Sud ont tous deux fait avancer leurs processus politiques internes, instaurant un climat propice au règlement politique de la question d'Abyei.

Au regard des deux exposés, je souhaite souligner les points suivants.

Premièrement, toutes les parties doivent collaborer en vue de parvenir à un règlement politique. Le Soudan et le Soudan du Sud doivent diriger les efforts visant le règlement de la question d'Abyei et s'investir davantage à cet égard, et nous espérons qu'ils accompliront des progrès rapides dans la mise en place des institutions communes. La Chine soutient le recours aux efforts de médiation. La coexistence pacifique des Ngok Dinka et des Misseriya est nécessaire pour maintenir la stabilité à Abyei et pour régler le statut définitif de la zone. Il est impératif de préserver les droits et intérêts des deux communautés et de promouvoir le dialogue, conformément aux traditions historiques, aux accords entre les deux pays et à la volonté des deux communautés.

Deuxièmement, l'aide humanitaire et le développement sont essentiels pour venir à bout de la crise actuelle. Abyei pâtit de la faiblesse des infrastructures, de conditions de vie difficiles, des déplacements de population qui se comptent en dizaines de milliers et d'énormes lacunes en matière d'aide humanitaire – le tout exacerbé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). La communauté internationale doit fournir une assistance ciblée pour aider à renforcer les capacités locales en matière de santé et d'éducation, accroître les investissements dans les infrastructures et aider la population locale à lutter efficacement contre la pandémie.

Troisièmement, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est un atout important pour la paix et la stabilité dans la zone. La Chine espère que les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, l'Union africaine et l'ONU intensifieront leurs consultations, viendront à bout de leurs divergences concernant le retrait de la FISNUA et continueront de tirer pleinement parti du rôle positif de l'ONU. La FISNUA est confrontée à des risques considérables sur le plan de la sécurité, et l'évacuation sanitaire est son maillon le plus faible. Les États Membres comme le Secrétariat doivent fournir des ressources adéquates pour contribuer au renforcement des capacités médicales de la mission, tandis qu'il incombe aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de mettre à disposition les installations nécessaires à cette fin.

Annexe IV

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je m'associe à mon tour aux autres orateurs pour remercier les intervenants de leurs exposés éclairants.

L'Estonie se félicite vivement que le Soudan et le Soudan du Sud poursuivent leur rapprochement. Nous reconnaissons que les transitions politiques en cours dans les deux pays accaparent toujours une grande partie de l'attention de leurs gouvernements respectifs. Toutefois, nous invitons également les parties à tirer profit de leurs relations nouvellement renforcées pour faciliter les progrès en vue du règlement de la question d'Abyei. C'est particulièrement important au regard des tensions accrues dans la région de la Corne de l'Afrique au sens large.

L'Estonie estime que rien ne peut remplacer un processus politique véritable entre les parties. C'est pourquoi nous nous félicitons de toutes les mesures prises dans ce sens, et nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à continuer de mettre en place un processus politique viable, propre à conduire à la mise en œuvre de dispositifs de sécurité et d'arrangements d'ordre administratif acceptables pour les deux parties. Le processus politique pourrait être sensiblement facilité par la nomination d'un chef adjoint civil à la mission, et nous appelons toutes les parties à contribuer à la réalisation de cet objectif. Nous invitons également les acteurs régionaux à entamer un dialogue actif avec les parties sur la question d'Abyei, car leur appui est crucial pour progresser sur cette question.

Nous sommes préoccupés par la violence et la criminalité, par la récente tendance à attaquer les contingents et les prestataires des Nations Unies, ainsi que par les barrages et pillages dont font l'objet les convois humanitaires. Cette tendance inquiétante exige des mesures déterminées. À cet égard, je réitère mon appel, premièrement, à accélérer le déploiement de la composante Police ; deuxièmement, à lancer des enquêtes conjointes sur les incidents de violences meurtrières, afin d'en traduire les responsables en justice ; et, troisièmement, à déployer auprès de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) des experts en matière de droits humains, et notamment des capacités de protection de l'enfance accrues. Bien que ces demandes aient été présentées à plusieurs reprises devant le Conseil, peu de progrès ont été enregistrés, malheureusement, et nous exhortons les parties concernées à tenir compte de ces appels.

L'Estonie est favorable à la prorogation du mandat de la FISNUA pour six mois. À ce propos, je tiens également à exprimer notre gratitude à la FISNUA pour ses précieuses contributions. Toutefois, à l'avenir, nous devons examiner de quelle façon l'ONU peut se rendre la plus utile compte tenu des réalités actuelles entourant la question d'Abyei. Nous notons que les consultations du Secrétaire général sur le retrait de la FISNUA n'ont pas permis de régler la question, mais nous devons poursuivre notre travail pour trouver un terrain d'entente.

Pour terminer, la population d'Abyei mérite mieux que le statu quo actuel. C'est pourquoi nous appelons les parties à tirer parti de l'amélioration de leurs relations pour réaliser des progrès sur la question. Nous continuons également de demander l'élimination de tout obstacle empêchant la mise en œuvre du mandat de la FISNUA. Enfin, je voudrais souligner l'importance du dialogue et de la coopération pour régler la question d'Abyei, ainsi que pour atténuer les tensions accrues dans la région.

Annexe V**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst Estival, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je remercie M. Jean-Pierre Lacroix et M. Parfait Onanga-Anyanga pour leurs présentations. Je salue également aujourd'hui la présence parmi nous des représentants du Soudan, du Soudan du Sud et de l'Éthiopie.

Je mettrai l'accent sur quatre points.

Premièrement, seul un règlement du statut final d'Abyei est susceptible de conduire à une évolution du mandat ou de la configuration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) qui soit à la fois acceptable par l'ensemble des parties et pérenne. Nous avons conscience des défis auxquels fait face chacune des parties. Mais le statu quo repose sur un équilibre extrêmement fragile et compter sur son maintien est un pari risqué.

À ce titre, nous saluons le rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud et nous espérons qu'il permette des avancées. Nous appelons l'Union africaine à encourager les parties en ce sens par ses efforts de médiation politique. Nous saluons tous les efforts de la FISNUA pour maintenir le fil du dialogue entre les communautés et maintenir les conditions d'un règlement durable du conflit.

La France regrette cependant l'absence d'avancées du processus politique. Malgré la tenue en octobre 2020 d'une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, les mêmes sujets restent en suspens. L'absence d'instance de gouvernance locale empêche le règlement des différends, tandis que l'action de la FISNUA est elle-même entravée par l'absence de coopération des parties.

Or, les mesures attendues des parties sont bien connues et des avancées constitueraient des mesures de confiance importantes. La reprise du dialogue au niveau local pour traiter des questions sécuritaires et pour avancer vers la mise en place des administrations conjointes de la zone est indispensable. Je pense aussi aux enquêtes conjointes sur les violences de Nainai et Kolom qui se sont produites en janvier 2020. L'opérationnalisation de l'aéroport d'Athony, la délivrance des visas nécessaires au déploiement des unités de police, l'arrivée d'un adjoint au Chef de mission et le renforcement de l'expertise en matière de droits de l'homme sont autant de gages attendus.

Par ailleurs, la dégradation de la situation humanitaire au Soudan du Sud, où l'insécurité alimentaire atteint des records, mais aussi en Éthiopie, est très préoccupante. Il est essentiel de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'ensemble des personnes dans le besoin, y compris les déplacés internes et les réfugiés. Nous ne le répéterons jamais assez : le droit international humanitaire doit être respecté par toutes les parties. Nous appelons également à la mise en œuvre des conclusions du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, adoptées en mars dernier.

Enfin, je tiens à réaffirmer le plein soutien de la France à l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique alors que la région connaît une situation inédite, qu'il s'agisse d'Abyei, mais également du processus de paix au Darfour, au Soudan du Sud ou du conflit au Tigré. Le dialogue et la coopération régionale sont plus que jamais indispensables pour les surmonter. Nous soutenons les efforts de l'Envoyé spécial et du Secrétaire général visant à encourager ce dialogue et cette coopération, en lien avec l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ensemble des partenaires pertinents.

Annexe VI

Déclaration de M. Ravindra Raguttahalli, Représentant permanent adjoint et Coordonnateur politique de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, et M. Parfait Onanga-Anyanga, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, de leurs exposés respectifs sur l'évolution de la situation concernant la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et l'appui qu'elle apporte au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, ainsi que sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la résolution 2046 (2012).

Durant son précédent mandat au Conseil de sécurité en 2011, l'Inde a été étroitement associée aux efforts qui ont permis de créer la FISNUA en juin de la même année. Il est préoccupant que le statut d'Abyei ne soit toujours pas réglé. La résolution pacifique du statut final d'Abyei, conformément à l'Accord de paix global, reste fondamentale pour une paix durable entre les deux pays.

Des progrès ont été réalisés au cours des derniers mois, notamment la poursuite du rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud, que nous saluons. Le rôle joué par le Soudan du Sud dans les Accords de Djouba a un effet positif. L'Union africaine a également poursuivi ses efforts de médiation et offert son soutien aux parties pour qu'elles reprennent les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Parmi les autres faits positifs qui méritent d'être notés, citons la signature d'un protocole sur la reprise de la production pétrolière dans les champs de l'Unité et de Toma Sud au Soudan du Sud et la convocation de réunions des organes mixtes liés à la gestion de la frontière, notamment le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité.

Les conditions générales de sécurité dans la région d'Abyei sont également restées relativement calmes. Malgré leurs relations tendues, les Ngok Dinka et les Misseriya ont réagi aux efforts de la FISNUA visant à relancer le processus de paix communautaire à l'échelon local. Rappelons que ces faits nouveaux, qui sont à saluer, se sont produits dans le contexte des défis liés à la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous devons encourager les deux parties à poursuivre leurs efforts dans les mois à venir. Ces efforts doivent mettre l'accent sur la convocation dans les meilleurs délais du Comité mixte de contrôle d'Abyei et sur la promotion du dialogue intercommunautaire, qui sont essentiels au processus de paix à Abyei.

En ce qui concerne la situation en matière de sécurité, les attaques contre les soldats de la FISNUA et les convois du Programme alimentaire mondial, ainsi que la multiplication des incidents violents impliquant les Ngok Dinka et les Misseriya, sont préoccupantes. La mission doit prendre des mesures adéquates pour assurer la sécurité des Casques bleus.

La situation humanitaire dans la région d'Abyei reste difficile, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous saluons les efforts de la FISNUA et des organismes humanitaires. La FISNUA s'est acquittée de façon louable des tâches liées au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, malgré les défis opérationnels. Nous applaudissons également les initiatives technologiques innovantes visant à améliorer les performances de la mission.

En ce qui concerne les questions opérationnelles relatives à la mission, la délivrance rapide des visas pour le personnel de police et l'accord sur un ou une cheffe civile adjointe de la mission auront une incidence positive sur les opérations de

la mission. Il en va de même de la modernisation de la piste d'atterrissage d'Athony. Ces questions sont en suspens depuis longtemps et doivent être réglées rapidement.

Nous avons noté dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/383) l'absence de consensus sur la réduction des effectifs de la FISNUA après des consultations régionales intensives avec le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie. Nous pensons comme lui qu'il conviendrait de différer la décision finale sur cette question sensible tant qu'un consensus ne se sera pas dégagé.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Inde entretient depuis longtemps des relations amicales mutuellement bénéfiques avec le Soudan et le Soudan du Sud. Nous avons contribué au développement de ces deux pays au moyen d'une assistance bilatérale et de projets dans des secteurs tels que l'énergie, les transports et l'agriculture. Nos programmes de renforcement des capacités, de formation et de bourses d'études sont très appréciés par ces deux pays. Nous sommes convaincus que ces derniers parviendront à résoudre toutes les questions en suspens et continueront à s'imposer comme des modèles majeurs de réussite en matière de développement en Afrique. L'Inde, en tant que partenaire de longue date, continuera à soutenir Djouba et Khartoum dans cette entreprise.

Annexe VII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial, Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés de ce matin.

L'Irlande salue la poursuite du réchauffement des relations bilatérales entre le Soudan et le Soudan de Sud. La contribution du Soudan du Sud à la conclusion de l'Accord de paix de Djouba a récemment constitué une lueur d'espoir bienvenue dans une période turbulente pour la région, et cela prouve, en outre, que de bonnes relations entre le Soudan du Sud et le Soudan peuvent contribuer à la paix et à la sécurité dans la Corne de l'Afrique.

Je me félicite vivement de la participation des représentants de ces deux pays à la réunion d'aujourd'hui. Par ailleurs, je salue la présence parmi nous de l'Ambassadeur Taye Atskeselassie Amde, de l'Éthiopie.

Cependant, ces progrès doivent maintenant être ressentis à Abyei. Assurer la protection et la sécurité de la population d'Abyei, ainsi que l'accès de celle-ci aux services publics de base, doit être l'un des objectifs principaux des deux parties. Une action politique axée sur la mise en place d'institutions provisoires conjointes, telles que le Service de police d'Abyei, est primordiale.

Nous sommes préoccupés par les violences survenues au niveau local et par les obstacles à l'aide humanitaire, qui ont été mentionnés ce matin par le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix. Mais, il y a aussi des signes encourageants. Tant les Ngok Dinka que les Misseriya ont participé à la conférence de paix de février 2021, ce qui montre que des progrès sont possibles sur le terrain.

Nous nous félicitons vivement de la participation des femmes issues de ces deux communautés au forum d'Aweil. Il est impressionnant de savoir qu'elles ont dépassé les clivages communautaires et fait front commun afin de dénoncer la violence et d'appeler à la paix. Ceux qui s'y connaissent en matière de consolidation de la paix le savent : la paix est un processus, elle n'est pas instantanée. Par ailleurs, je ne me lasserai jamais de rappeler que la participation des femmes est fondamentale et capitale. Je suis également convaincue qu'il est très important que les deux communautés se soient engagées à poursuivre leur collaboration afin de garantir une transhumance pacifique.

Dans le contexte de l'amélioration des relations bilatérales, il est regrettable que nous n'ayons pas constaté une participation accrue aux structures et mécanismes conjoints. Ceux-ci sont essentiels pour parvenir à un accord sur le statut définitif d'Abyei et la démarcation de la frontière. Des mesures, telles que la tenue d'une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei et la formation d'une équipe mixte aux fins de l'ouverture d'une enquête sur les attentats perpétrés à Nainai et à Kolom en janvier 2020, seraient également utiles.

Nous remercions l'Éthiopie de contribuer à la mission de maintien de la paix. Bien entendu, nous ne pouvons pas examiner la situation à Abyei en dehors de tout contexte. Les relations entre l'Éthiopie et le Soudan traversent une période de tensions. Nous appelons au calme et à la retenue, et demandons à l'Éthiopie et au Soudan de régler leurs différends par le dialogue.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué, la situation de sécurité dans la zone d'Abyei est tendue et imprévisible. Les informations faisant état de violences intercommunautaires sont inquiétantes. Dans ce contexte, un changement radical dans la composition des effectifs de la Force intérimaire de sécurité des Nations

Unies pour Abyei (FISNUA) ne serait pas dans l'intérêt supérieur de la population ou de la stabilité d'Abyei.

Comme toujours, la région a un rôle fondamental à jouer à Abyei, ainsi que dans la région frontalière de Fachqa, dans les différends concernant notamment le Grand barrage éthiopien de la Renaissance. Le communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de novembre 2020 sur la situation à Abyei est à saluer. Il importe au plus haut point que l'Union africaine redouble d'efforts pour promouvoir une médiation politique.

L'Irlande se fait l'écho des trois principaux appels lancés par le Secrétaire général. Premièrement, nous demandons la nomination d'un (e) chef civil(e) adjoint(e) de la FISNUA. Deuxièmement, nous invitons le Soudan à délivrer les visas attendus pour le personnel de police des Nations Unies ; la composante Police de la FISNUA fonctionne actuellement avec moins de 8 % de son effectif autorisé. Le fait que des visas aient été accordés récemment est encourageant ; néanmoins, si le Service de police conjoint n'est pas mis en place, il sera nécessaire d'en délivrer d'autres. Troisièmement, nous appelons à la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony, qui est indispensable pour les évacuations sanitaires. Nous appuyons également la recommandation du Secrétaire général tendant à doter la FISNUA de compétences supplémentaires en matière de droits de l'homme.

Enfin, je tiens à réaffirmer qu'il faut trouver une solution plus pérenne et plus durable pour Abyei, et nous exhortons toutes les parties à continuer d'œuvrer à cette fin. Nous félicitons la FISNUA du travail qu'elle accomplit dans des circonstances extrêmement difficiles, et nous sommes favorables à la prorogation de son mandat pour une période supplémentaire de six mois.

Annexe VIII

Déclaration de M. Michael Kiboino, Représentant permanent adjoint du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois États africains membres du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, le Niger et la Tunisie, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport qui traite de la situation à Abyei et des options de retrait de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) (S/2021/383). Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés. En outre, nous saluons la participation du Soudan du Sud, du Soudan et de l'Éthiopie à la présente réunion d'information.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines se félicitent des efforts que l'Union africaine, les États et dirigeants voisins, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei et l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique continuent de déployer dans la quête de la paix et de la sécurité à Abyei.

Nous rendons hommage au personnel de la FISNUA qui continue de s'acquitter fidèlement du mandat de la mission, à savoir assurer la sécurité, garantir les migrations pacifiques dans toute la zone d'Abyei, œuvrer en faveur de la paix intercommunautaire et faciliter la stabilité et la réconciliation dans la zone d'Abyei. En effet, la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière sont garants de la stabilité le long de la frontière entre le Soudan du Sud et le Soudan.

Cette année marque le dixième anniversaire de la création de la FISNUA et de la signature de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei. En outre, l'Accord de paix global entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan a été conclu il y a 16 ans de cela, en 2005. Cependant, aujourd'hui, de nombreux progrès restent à accomplir pour déterminer le statut définitif d'Abyei. En particulier, beaucoup reste à faire au niveau politique, comme la mise en œuvre des mesures provisoires convenues par les parties en juin 2011.

La création de la plupart des institutions d'administration temporaire d'Abyei n'est toujours pas achevée, de sorte que l'essentiel de la responsabilité de l'administration fonctionnelle de la zone, y compris le maintien de l'ordre public, revient à la FISNUA.

Le statut définitif d'Abyei n'étant toujours pas déterminé, l'espoir d'un avenir pacifique et sûr qu'entretiennent les enfants, les femmes, les jeunes et les hommes de la zone demeure incertain. Cependant, tout n'est pas perdu. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines soulignent donc les cinq points suivants en ce qui concerne la voie à suivre.

Premièrement, l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud et leurs actions visant à faciliter et soutenir leurs efforts de paix respectifs sont à saluer. Nous exhortons les deux pays à mettre à profit ces relations pour prendre des mesures concrètes aux fins de la mise en œuvre intégrale et immédiate des processus politiques restants dans le cadre de la détermination du statut définitif d'Abyei, en

tenant compte de la nécessité d'avoir des frontières souples et de promouvoir les droits civiques, politiques et économiques des communautés d'Abeyi.

Deuxièmement, les deux pays doivent s'abstenir de mesures unilatérales susceptibles de compromettre la sécurité et la stabilité politique à Abeyi. Les parties doivent coopérer de manière constructive, notamment au moyen de réunions régulières du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abeyi. Elles doivent également appliquer scrupuleusement les décisions de ces mécanismes et des autres mécanismes pertinents.

Troisièmement, la sûreté et la sécurité de la population d'Abeyi doivent rester une priorité. À cet égard, toute décision future sur les options de réduction des effectifs de la FISNUA doit tenir compte de l'avis des parties et être assortie de conditions, notamment la détermination du statut définitif d'Abeyi. Néanmoins, nous soulignons que, au bout du compte, une solution durable dépend essentiellement de la détermination urgente du statut définitif d'Abeyi, comme convenu par les deux pays frères.

Quatrièmement, nous félicitons les dirigeants locaux d'Abeyi qui ont fait preuve de leur détermination à promouvoir la participation des femmes aux processus de paix locaux, y compris dans l'espace civique. Nous soulignons qu'il faut impérativement renforcer la participation des femmes à la prise de décision, y compris aux postes à responsabilités à tous les niveaux.

Cinquièmement, le Conseil de sécurité et les partenaires internationaux doivent continuer à aider le Soudan et le Soudan du Sud d'une manière qui contribue véritablement et durablement à la résolution des problèmes à Abeyi. À cet égard, l'Union africaine et l'ONU sont instamment invitées à continuer de fournir aux parties l'appui diplomatique et politique dont elles ont besoin, ainsi que l'assistance technique qui les aidera à mettre en œuvre l'accord-cadre existant. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines recommandent d'intensifier les efforts internationaux de renforcement des capacités et de multiplier les projets pour améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des communautés d'Abeyi.

Pour conclure, je réaffirme que le Kenya, le Niger, la Tunisie et Saint-Vincent-et-les Grenadines partagent le rêve des communautés de la zone d'Abeyi de voir Abeyi devenir, au plus vite, une oasis de paix et de stabilité et un pont entre les peuples du Soudan et du Soudan du Sud. Nous sommes prêts à soutenir ces deux pays frères dans cette entreprise.

Annexe IX**Déclaration de la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Lacroix, et l'Envoyé spécial, M. Onanga-Anyanga, de leurs exposés.

Le dialogue politique est le seul moyen de résoudre la situation à Abyei. Nous saluons les efforts d'ouverture des parties, notamment le fait que la Ministre soudanaise des affaires étrangères, Mariam Al-Sadiq Al-Mahdi, se soit récemment rendue à Djouba pour sa première visite à l'étranger après sa prise de fonctions. Nous espérons que ces efforts se traduiront par des progrès concrets dans la mise en place d'arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité et par un règlement politique sur le statut d'Abyei.

La promotion du dialogue intercommunautaire est un élément clef du règlement du conflit. Malheureusement, malgré les réunions tenues entre les Misseriya et les Ngok Dinka au cours des derniers mois, le dialogue n'a pas progressé. Nous appelons à redoubler d'efforts pour avancer sur les questions litigieuses, telles que les droits de transhumance.

Le Mexique est préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité dans la région d'Abyei ; la criminalité a doublé au cours de la période considérée et il n'y a pas de service de police. Le défi humanitaire que représente cette situation est particulièrement inquiétant. L'incident au cours duquel 49 camions d'articles humanitaires du Programme alimentaire mondial qui se rendaient à la ville d'Abyei se sont vu refuser l'accès en est une illustration. Il est regrettable de constater que, bien que le déplacement du convoi ait été autorisé à la fois par le Gouvernement soudanais et par le Gouvernement sud-soudanais, les conditions d'un accès sûr et rapide de l'aide humanitaire ne sont pas réunies. Nous prions instamment les parties de garantir cet accès.

Plus de 220 000 personnes ont cruellement besoin de cette aide, car l'accès aux services sanitaires les plus élémentaires, à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation et à la protection est très limité et les pénuries se sont multipliées en raison de la pandémie. Nous nous félicitons de l'action menée par l'ONU, en coordination avec les organisations non gouvernementales et les autorités locales, pour relever les grands défis humanitaires, au nombre desquels figure la protection des femmes et des enfants, ainsi que de la réactivation du Groupe mondial de la protection et de ses sous-groupes chargés des questions relatives à la violence sexuelle et fondée sur le genre, à la protection de l'enfance et à la lutte antimines.

C'est incontestablement au moyen de l'action et des initiatives locales que seront consolidés les progrès réalisés dans la protection des plus vulnérables. À cet égard, nous saluons la décision des autorités locales ngok dinka de soutenir les besoins et les priorités des femmes de leur communauté en déplaçant le marché Mul-Mul, au motif que des cas de violence sexuelle étaient fréquemment signalés dans les environs.

Il est également essentiel de maintenir et d'intensifier les efforts au niveau communautaire pour faire participer les femmes à la prise de décision et aux processus de paix locaux, ainsi que de créer des postes pour donner plus de visibilité aux questions de genre. Par exemple, une conseillère pour les questions de genre a été nommée par l'administration du secteur sud de la zone d'Abyei et le nombre de participantes a augmenté, passant de un à cinq, lors du dernier dialogue de paix

d'Aweil. Parmi celles-ci se trouvaient deux femmes misseriya et trois femmes ngok dinka. Il convient de noter que, dans le cadre du dialogue, ces cinq femmes ont fait front commun, malgré les clivages communautaires. Le Mexique réaffirme que les femmes jouent un rôle indispensable dans les processus de paix.

Le corollaire indéniable d'Abyei est de parvenir à une solution pacifique mutuellement acceptable à la question du statut par le biais du dialogue politique. À cet égard, l'action de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei est déterminante, et le Mexique réaffirme son soutien sans réserve à celle-ci dans l'exécution de son mandat, ainsi qu'à l'Union africaine, au rôle fondamental joué par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et aux bons offices du Représentant spécial dans la promotion du dialogue. Nous réaffirmons qu'il importe de nommer au plus vite un(e) chef civil(e) de la mission, et nous exhortons les parties à soutenir pleinement le travail de la Force et à lui faciliter les tâches administratives.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Il nous semble important de commencer par nous rappeler qu'Abyei est une zone contestée au passé très trouble. C'est pourquoi la présence de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui dispose d'un mandat fort et clair, y est nécessaire jusqu'à ce que les parties, à savoir le Soudan et le Soudan du Sud, se mettent d'accord sur toutes les questions en suspens. Une solution durable doit également prendre en compte les vues des populations locales.

Abyei a le potentiel d'illustrer la récente amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, qui est caractérisée par l'intensification des échanges commerciaux, le développement, la coexistence pacifique et, plus important encore, l'Accord de paix de Djouba. Néanmoins, ces évolutions encourageantes ne se reflètent malheureusement pas dans la situation sur le terrain à Abyei. Les tensions continuent de s'aggraver entre les Ngok Dinka et les Misseriya. Le risque existe également que les tensions entre l'Éthiopie et le Soudan aient des conséquences néfastes pour la FISNUA, et donc, que les conditions de sécurité à Abyei et au-delà en pâtissent.

La combinaison du conflit potentiel à Abyei et d'un possible vide sécuritaire résultant du retrait soudain des forces éthiopiennes nous préoccupe vivement. Il convient donc de réitérer notre attachement à la FISNUA en ce moment crucial. Il est indéniable que la FISNUA joue un rôle précieux en assurant la sécurité et la stabilité à Abyei. Nous saluons également les efforts qu'elle déploie pour renforcer le dialogue et la confiance entre les communautés Ngok Dinka et Misseriya.

La participation des femmes à ces efforts semble être particulièrement efficace, comme l'a montré la réunion qui s'est tenue à Aweil en février, durant laquelle, même si la conférence n'a pas abouti à un accord officiel, les femmes des deux communautés ont pu trouver un terrain d'entente. Nous encourageons vivement la FISNUA à continuer d'appuyer les initiatives de paix dirigées par des femmes à Abyei.

Pour que la FISNUA puisse s'acquitter efficacement de son mandat, il est crucial que les visas en attente pour les unités de police constituées soient délivrés, que la piste d'atterrissage d'Anthony soit ouverte et que le déploiement d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission soit approuvé. Nous exhortons également les autorités soudanaises et sud-soudanaises à autoriser le déploiement d'experts en matière de droits de l'homme. En outre, nous estimons importante la mise en œuvre de mécanismes conjoints, conformément à l'accord de juin 2011. Elle permettra de renforcer la coopération et la confiance entre les communautés sur le terrain. Nous appelons les parties, en particulier, à organiser une réunion du Comité mixte de contrôle d'Abyei sans délai.

Une autre mesure importante serait que le Soudan du Sud nomme des membres du service de police commun. La protection des civils et l'état de droit constituent la base d'un développement pacifique. On ne peut douter du fait que la population d'Abyei mérite un règlement durable. La responsabilité en revient aux Gouvernements de Khartoum et de Djouba.

Le règlement durable et à long terme du statut d'Abyei ne sera pas possible si les parties ne manifestent pas la volonté politique et le courage nécessaires. Les dirigeants soudanais et sud-soudanais doivent tirer profit de leurs relations étroites et amicales pour élaborer un accord sur le statut final d'Abyei.

Annexe XI**Déclaration de M^{me} Anna Evstigneeva, Représentante permanente adjointe de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial, Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés détaillés.

Nous trouvons préoccupant que, comme l'indique le Secrétaire général dans son récent rapport, la situation en matière de sécurité à Abyei reste « tendue et imprévisible » (S/2021/383, par. 7). La persistance des discordes intercommunautaires, la présence de groupes armés, la criminalité ambiante et les incidents qui se sont produits au marché commun d'Amiet et le long de l'axe principal de ravitaillement confirment que la présence des Casques bleus est absolument nécessaire dans cette région.

Les parties doivent déployer des efforts conjoints pour promouvoir un règlement inter-soudanais, qui devrait déterminer le statut final d'Abyei. Nous constatons avec satisfaction que les relations bilatérales entre Khartoum et Djouba continuent de s'améliorer. Le fait que le Soudan du Sud ait joué un rôle de médiateur lorsque le Gouvernement soudanais et l'opposition ont signé l'Accord de paix de Djouba le 3 octobre 2020 prouve l'efficacité du principe de « solutions africaines aux problèmes africains ». Nous espérons que les parties seront guidées par ce principe lorsqu'elles aborderont la question d'Abyei. Certaines conditions préalables à un règlement sont clairement en place. Nous invitons Khartoum et Djouba à s'appuyer sur cette dynamique positive pour progresser sur cette voie. Nous comptons sur le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour maintenir ses contacts utiles avec les parties soudanaises.

Nous attachons une grande importance aux activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), en particulier en ce qui concerne le maintien de relations constructives entre les communautés sur le terrain et la promotion de la réconciliation nationale. C'est avec le concours de la FISNUA qu'ont pu se tenir la troisième réunion des chefs traditionnels en décembre 2020 et la conférence de paix d'Aweil au Soudan du Sud en février 2021, qui ont réuni des représentants des communautés Ngok Dinka et Misseriya. Cela suscite de l'optimisme. Nous devons continuer d'adopter des mesures de confiance, en particulier dans le cadre du débat sur les questions liées à la transhumance.

Nous estimons que le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière fait partie intégrante du système visant à prévenir des incidents entre les parties. Nous estimons également que l'appui de la FISNUA au Mécanisme est un élément essentiel de l'architecture de sécurité. Nous avons noté que dans son récent rapport (S/2021/383), le Secrétaire général souligne que les résultats obtenus par le Mécanisme sont plutôt modérés en ce qui concerne la réalisation de ses objectifs. Nous estimons que cela est en grande partie lié aux restrictions liées à la maladie à coronavirus. Toutefois, des progrès ont tout de même été réalisés : Khartoum et Djouba ont autorisé les patrouilles aériennes et terrestres demandées, le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et de sécurité a tenu une réunion, et les quatre couloirs frontaliers sont ouverts. Il est évident que les efforts visant à atteindre les objectifs fixés doivent se poursuivre.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir organisé des consultations avec les parties intéressées, dont les résultats ont été portés à l'attention du Conseil de

sécurité dans sa lettre datée du 1^{er} avril (S/2021/322). Nous comprenons qu'il ne semble pas possible, pour le moment, d'élaborer des plans réalistes pour un éventuel retrait de la mission. Dans le même temps, nous notons que le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie semblent globalement favorables au maintien de la présence des Casques bleus à Abyei. La seule mesure logique à prendre dans cette situation serait de proroger le mandat de la FISNUA, notamment l'appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous estimons que les propositions du Secrétaire général concernant la composante civile de la mission doivent être examinées en tenant dûment compte des opinions de Khartoum et Djouba, comme l'exigent les principes fondamentaux du maintien de la paix.

Annexe XII

Déclaration de la Mission du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les deux intervenants du point qu'ils ont fait de la situation.

En ce qui concerne la situation politique à Abyei, le Royaume-Uni se félicite que les relations bilatérales entre les Gouvernements soudanais et sud-soudanais ont continué à s'améliorer, comme le montre la première visite officielle de la Ministre soudanaise des affaires étrangères à Djouba.

L'adoption récente d'une déclaration de principes par le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord-faction Abdelaziz Hélou est également bienvenue. Nous saluons le rôle que joue le Gouvernement sud-soudanais en facilitant les négociations à venir, et nous exhortons de nouveau toutes les parties à engager de bonne foi de sérieux pourparlers.

En ce qui concerne Abyei, il est néanmoins décevant que la collaboration de haut niveau entre le Soudan et le Soudan du Sud au sujet du statut final d'Abyei et de la démarcation de la frontière, que nous avons observée en octobre dernier, n'ait pas encore donné de résultats concrets à Abyei, où la situation reste imprévisible, et pèse sur la vie quotidienne des citoyens ordinaires. Nous exhortons les deux pays à tirer parti des possibilités offertes par l'amélioration de leurs relations pour régler la question d'Abyei.

En ce qui concerne la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), le Royaume-Uni salue les hommes et les femmes membres de la Force pour les efforts constants qu'ils déploient pour appuyer la paix et la sécurité à Abyei, notamment en détruisant des engins explosifs, en facilitant le dialogue intercommunautaire et en promouvant l'autonomisation des femmes. Nous saluons également la collaboration continue entre la FISNUA et les Gouvernements soudanais et sud-soudanais, notamment les conclusions arrêtées lors de la deuxième réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité en octobre 2020. Le Royaume-Uni appelle les parties à continuer de collaborer régulièrement au sujet du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et des objectifs relatifs à la frontière.

Nous continuons de croire que la FISNUA a un rôle important à jouer dans la réalisation de progrès à Abyei. Nous notons que le Secrétaire général observe dans sa lettre datée du 1^{er} avril (S/2021/322) que les consultations régionales relatives à la stratégie de sortie de la FISNUA n'ont pas abouti. Nous espérons qu'avec le temps, les parties parviendront à progresser vers l'élaboration d'options viables.

Cependant, il est regrettable que la mission continue de rencontrer des problèmes opérationnels dans le cadre de son mandat, en particulier des entraves à l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées. Des progrès limités ont été accomplis à la suite des demandes répétées du Conseil de sécurité concernant l'ouverture de la piste d'atterrissage d'Anthony, le traitement des demandes de visa en suspens et la nomination d'un chef adjoint civil de la mission. Nous appelons de nouveau les deux parties à faciliter le retrait de ces obstacles opérationnels, qui compromettent gravement la stabilité et la sécurité à Abyei. Nous exhortons également toutes les parties à respecter pleinement le droit international humanitaire et à permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer sans entrave l'aide vers les personnes qui en ont besoin.

Enfin, en ce qui concerne les tensions régionales, le Royaume-Uni prend note de tensions régionales plus larges et de l'effet qu'elles pourraient avoir sur Abyei. Il

est encourageant de voir que le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie participent à la présente réunion. Nous espérons sincèrement que toutes les tensions régionales pourront être réglées par le dialogue et que les partenaires régionaux et l'ONU parviendront à faire en sorte que les différends actuels ne nuisent pas à l'efficacité de la FISNUA.

Pour terminer, le Royaume-Uni salue le rôle important que la FISNUA continue de jouer dans des circonstances difficiles et appuie le renouvellement de son mandat.

Annexe XIII

Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint et l'Envoyé spécial des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Nous apprécions leurs rôles de chefs de file et leur appui dévoué à Abyei ainsi qu'au règlement des questions frontalières en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Les États-Unis réitèrent leur volonté de contribuer à la stabilité à Abyei, le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud, et dans le reste de la région. La détérioration récente des conditions de sécurité au niveau national et entre les pays de la région est une source de profonde préoccupation pour les États-Unis. Plusieurs crises simultanées pourraient menacer encore davantage la sécurité de la population d'Abyei, et nous exhortons toutes les parties à accentuer leurs efforts pour trouver des moyens d'apaiser les tensions, et à s'abstenir de toute déclaration ou de tout acte unilatéral qui pourrait déstabiliser Abyei et mettre en danger les civils.

Nous sommes déçus que les tensions dans la région aient empêché l'organisation de consultations conjointes entre le Soudan, le Soudan du Sud et l'Éthiopie pour discuter de l'avenir de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), comme l'a demandé le Conseil de sécurité conformément au mandat actuel de la mission. Néanmoins, nous saluons les efforts que déploie l'Envoyé spécial pour tenir des consultations individuelles avec chacun de ces pays.

Les États-Unis se félicitent que le Gouvernement de la République du Soudan et le Gouvernement de la République du Soudan du Sud maintiennent leur coopération afin de gérer les différends bilatéraux en appuyant la paix, la sécurité et la stabilité, et nous encourageons les deux pays à faire fond sur les engagements issus de l'Accord de paix de Djouba, à privilégier la sûreté et la sécurité des civils à Abyei, à garantir la stabilité dans la région et à déterminer le statut final d'Abyei.

Nous encourageons également toutes les parties à trouver une solution mutuellement acceptable à la question du statut final d'Abyei et à mettre au point des mesures de sécurité pour permettre à la FISNUA de se retirer de manière responsable. Tant que les deux pays n'auront pas convenu d'un nouvel accord, ou que la question du statut final d'Abyei ne sera pas réglée, le Soudan et le Soudan du Sud devront appliquer l'accord de 2011 concernant Abyei, qui a abouti à la création de la FISNUA.

À cet égard, les États-Unis encouragent fermement le Soudan et le Soudan du Sud à mettre en place les institutions conjointes convenues, en particulier le service de police conjoint. Nous exhortons le Soudan du Sud à nommer ses 35 membres du service de police conjoint alors que le Soudan augmente le nombre de visas octroyés au personnel de police des Nations Unies. Le service de police conjoint fournirait une protection dans des domaines d'activité et d'intérêt communs. Nous appelons une fois de plus le Soudan à octroyer des visas aux membres du personnel de l'ONU nommés par le Conseil de sécurité ainsi qu'à un chef adjoint civil de la mission.

Les États-Unis demeurent également préoccupés par les obstacles qui empêchent la FISNUA de protéger les civils et de s'acquitter pleinement de son mandat. La sûreté et la sécurité des soldats de la paix sont une priorité pour les États-Unis. Le déni d'accès à la piste d'atterrissage d'Anthony met en danger les soldats de la paix, car il restreint la capacité de la FISNUA à procéder à des évacuations médicales secondaires et primaires en temps voulu. Cette question doit être réglée immédiatement.

Nous saluons les efforts de la FISNUA visant à continuer de promouvoir la participation véritable des femmes à la prise de décisions locales et à protéger les femmes et les filles contre la violence sexuelle et fondée sur le genre. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/383) indique qu'un nombre croissant de femmes participent aux dialogues de paix et que les chefs traditionnels masculins de la communauté Misseriya se sont engagés à promouvoir la participation des femmes à la prise de décisions. C'est une avancée bienvenue, et nous attendons avec intérêt d'être tenus au courant de l'évolution de la situation dans le prochain rapport.

Nous appelons la communauté internationale à appuyer la fourniture d'une aide humanitaire supplémentaire et équitable pour veiller à ce que les personnes touchées par la crise et les populations vulnérables des deux communautés à Abyei aient accès à une aide humanitaire vitale. Nous prions le Soudan et le Soudan du Sud d'améliorer l'accès humanitaire pour permettre aux organismes humanitaires de répondre aux situations d'urgence. Les menaces contre le personnel humanitaire qui fournit une aide vitale aux civils dans la zone d'Abyei sont inacceptables.

Enfin, nous comptons sur l'esprit d'initiative et la participation de l'Union africaine pour faciliter l'élaboration de dispositifs de sécurité mutuellement acceptables pour Abyei et régler la question de son statut final. Le calme relatif qui a régné à Abyei ces dernières années est attribuable au travail dévoué de la FISNUA et au rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud. Il est temps de saisir cette occasion pour élaborer des solutions à long terme pour la région, qui pourront être maintenues après le départ des soldats de la paix des Nations Unies. Les États-Unis sont disposés à apporter leur concours au Soudan du Sud, au Soudan et à la région tandis que celle-ci œuvre à la création d'une architecture de sécurité durable.

Annexe XIV

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial, Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés instructifs. Je salue la participation des représentants du Soudan, du Soudan du Sud et de l'Éthiopie à la présente réunion.

Au cours de l'année écoulée, nous avons assisté à l'engagement actif du Soudan et du Soudan du Sud pour faciliter mutuellement la transition. Les progrès accomplis durant la période de transition dans les deux pays et leur rapprochement continu offrent aux deux parties une possibilité de participer activement au règlement de la question d'Abyei, et de contribuer ainsi à la paix, à la stabilité et au développement à long terme au Soudan et au Soudan du Sud. À l'occasion de la présente réunion, je tiens à souligner les trois points suivants.

Premièrement, il est crucial de parvenir à une solution rapide et pacifique à la question d'Abyei. S'il est encourageant que les Gouvernements soudanais et sud-soudanais aient relancé le dialogue et la coopération sur cette question, les progrès concrets restent très limités. À cet égard, nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à régler promptement cette question par des moyens pacifiques, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Il faut continuer d'avancer concrètement vers la réalisation des objectifs du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Les efforts continus de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), de l'Envoyé spécial, des organisations régionales – à savoir l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement – et des partenaires internationaux, ainsi que les relations amicales entre les pays voisins, continueront de jouer un rôle crucial dans la poursuite du dialogue et le renforcement de la confiance entre le Soudan et le Soudan du Sud et dans la recherche d'une solution durable à la question d'Abyei.

Nous saluons les efforts que déploie la FISNUA pour promouvoir la réconciliation entre les diverses tribus et pour promouvoir l'égalité des genres et le rôle des femmes sur le terrain.

Deuxièmement, il est tout aussi important de garantir la sécurité de la population dans la région. Même si la situation à Abyei est restée relativement calme au cours des derniers mois, les incidents récurrents impliquant des violences intercommunautaires, la criminalité et des groupes armés non identifiés sont des sources de préoccupation.

Compte tenu de la situation actuelle, la présence de la FISNUA restera essentielle au maintien de la stabilité à Abyei. Le renforcement de la capacité de la FISNUA à s'acquitter de son mandat de manière effective, efficace, objective et impartiale doit rester une de nos principales priorités, notamment la nécessité de garantir la sûreté et la sécurité de son personnel.

Le Viet Nam appelle le Gouvernement soudanais et le Gouvernement sud-soudanais à continuer d'aider la FISNUA à s'acquitter de son mandat, mais aussi à appuyer la nomination d'un chef adjoint civil de la mission et la création d'institutions conjointes de sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous saluons par ailleurs les contributions des pays de la région aux activités de la FISNUA.

Troisièmement, il faut redoubler d'efforts pour remédier à la situation humanitaire à Abyei découlant de l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19), des problèmes économiques et des catastrophes naturelles. Nous appelons les deux Gouvernements à continuer de garantir l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à Abyei.

Nous saluons également les efforts consentis par la FISNUA, le Service de la lutte antimines de l'ONU et les partenaires pour faciliter le déminage et mener des activités de sensibilisation aux risques à Abyei au cours des derniers mois. Le fait que 331 783 mètres carrés de terre et 674 kilomètres de routes soient maintenant considérés comme sûrs est encourageant.

Pour terminer, ma délégation tient à saluer le travail qu'accomplissent la FISNUA et l'Envoyé spécial, et elle leur renouvelle son appui.

Annexe XV**Déclaration de M. Taye Atskeselassie Amde, Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je m'associe aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence réussie du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Nous avons apprécié de pouvoir participer aux débats publics. Nous vous remercions également d'avoir convoqué cette importante réunion d'information sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga, de leurs exposés. Je salue également nos frères sud-soudanais et soudanais. Je souhaite faire trois brèves observations.

Premièrement, comme nous le savons tous, l'accord de 2011 portant création de la FISNUA prévoyait le déploiement de contingents exclusivement éthiopiens à Abyei. Cela rend la FISNUA unique. C'est une des missions les plus difficiles, en particulier compte tenu de sa localisation et des difficultés rencontrées concernant les chaînes d'approvisionnement. Néanmoins, la FISNUA est une des missions dont l'Éthiopie est le plus fière. Au fil des ans, nos contingents ont consenti d'énormes sacrifices pour s'acquitter de leur mandat.

La FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont énormément contribué à préserver la paix et la stabilité à Abyei et le long de la frontière entre le Soudan et le Soudan du Sud.

L'Éthiopie reste attachée à au succès de la mission et se réjouit de continuer à dialoguer avec toutes les parties prenantes sur la question de son avenir. Nous tenons cependant à souligner qu'une réduction des effectifs compromettrait la sécurité du personnel de la FISNUA et provoquerait une détérioration des conditions de sécurité à Abyei. L'Éthiopie est convaincue que la réduction des effectifs ou le retrait de la FISNUA doivent être basés uniquement sur les conditions de sécurité sur le terrain et la réalisation de progrès tangibles vers le règlement de la question du statut final d'Abyei.

Deuxièmement, nous saluons le rapprochement entre le Soudan et le Soudan du Sud, que nous trouvons très encourageant. Ce ne sont pas uniquement les peuples soudanais et sud-soudanais qui bénéficient de l'amélioration des relations bilatérales entre ces deux pays frères ; c'est l'ensemble de la région. Les deux parties doivent être encouragées à poursuivre leur quête commune de paix durable sur la base du dialogue. Le rapprochement offre également la possibilité d'un règlement négocié de la question du statut final d'Abyei.

Troisièmement, comme l'énonce clairement le rapport du Secrétaire général (S/2021/383), en dépit d'une amélioration notable des relations bilatérales, les conditions de sécurité dans la zone restent « tendue[s] et imprévisible[s] ». Les affrontements et les tensions communautaires, notamment au marché commun d'Amiet, persistent. La FISNUA continue d'encourager et d'appuyer les initiatives de paix et de réconciliation intercommunautaires locales. À cet égard, il importe de relancer le dialogue de paix à l'arrêt entre les communautés Misseriya et Ngok Dinka. Nous estimons que le déploiement d'unités de police constituées allégera le fardeau des patrouilles pour la FISNUA et permettra de contrer la criminalité croissante dans la zone.

Enfin, si notre région rencontre effectivement des problèmes temporaires, cela ne doit en aucun cas avoir de répercussions sur la FISNUA et l'exécution de son

mandat. Nous devons garder à l'esprit le rôle stabilisateur de la FISNUA et l'esprit de bon voisinage qui règne depuis son déploiement en 2011. Nous exhortons nos frères soudanais à protéger la FISNUA des autres événements dans la région. L'Éthiopie reste déterminée à régler tout différend avec ses voisins soudanais par le dialogue et dans le cadre des mécanismes existants.

Je termine en réitérant que la FISNUA a réalisé des progrès louables s'agissant de garantir la sûreté et la sécurité des civils et la stabilité globale à Abyei. Les progrès acquis au prix de tous nos sacrifices doivent être protégés et consolidés.

Annexe XVI**Déclaration de M. Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous sommes heureux de participer à cette réunion sous votre direction compétente, Monsieur le Président. Comme il s'agit peut-être de votre dernière présidence du Conseil de sécurité, je tiens à vous remercier, vous et votre personnel, pour la manière dont vous avez traité notre délégation au cours des deux dernières années. Nous avons grandement bénéficié de l'expérience de votre pays et de vos conseils avisés. Les membres de notre délégation et moi-même vous en sommes reconnaissants et nous espérons que ce respect mutuel se poursuivra longtemps après la fin de votre mandat au Conseil.

Je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux Représentants permanents qui ont rejoint le Conseil au début de l'année. Je connais certains d'entre eux avec qui j'ai travaillé dans le passé. Je tiens en particulier à la bienvenue à l'Ambassadeur Martin Kimani, Représentant permanent de la République du Kenya. Je tiens également à féliciter la l'Ambassadrice et Représentante permanente des États-Unis, M^{me} Linda Thomas-Greenfield, qui est une vieille amie de l'Afrique et du Soudan du Sud, et lui souhaiter la bienvenue. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec eux tous au cours de leur mandat.

Je participe à la présente visioconférence du Conseil de sécurité après une longue interruption due à la maladie à coronavirus (COVID-19). J'ai particulièrement regretté de ne pas pouvoir être présent lorsque David Shearer a présenté son dernier exposé devant le Conseil (voir S/2020/1237). Je tiens à saisir la présente occasion pour le remercier tardivement des services qu'il a rendus au peuple sud-soudanais ces quatre dernières années. Durant son mandat à la tête de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, mon pays a connu des moments historiques et délicats, et David Shearer a géré ces moments avec un professionnalisme consommé et une grande diligence. Et je peux très sincèrement dire que le Soudan du Sud est en bien meilleure position maintenant que lorsqu'il a pris ses fonctions. Le peuple sud-soudanais lui est reconnaissant de ses services et de son amitié, et nous lui présentons tous nos vœux de réussite dans ses projets futurs.

Dans la même période, M. Nicholas Haysom a été judicieusement nommé Représentant spécial du Secrétaire général pour remplacer M. Shearer. Nous tenons à féliciter le Secrétaire général d'avoir choisi M. Haysom, qui n'est étranger ni au Soudan du Sud, ni aux questions à l'examen. Nos délégations tiennent à féliciter officiellement M. Haysom de sa nomination et à lui souhaiter la bienvenue au Soudan du Sud.

Ma délégation se félicite du rapport d'avancement du Secrétaire général sur Abyei (S/2021/383). Cela étant, je voudrais faire les précisions ci-après concernant ledit rapport.

Au paragraphe 10, il est indiqué que :

« Le 20 janvier, une équipe des Forces sud-soudanaises de défense du peuple composée de huit membres armés est entrée dans la zone d'Abyei et s'est dirigée vers le nord, en direction du village d'Athony, avant de faire demi-tour vers le sud et de quitter la zone ».

On pourrait croire à un acte de provocation alors que, comme me l'a appris l'Administrateur en chef sud-soudanais d'Abyei, le conducteur du pick-up Toyota s'est trompé de sens et s'est dirigé vers le nord, alors qu'il était censé se rendre dans

le sud, à Mayen Abun, dans l'État de Ouarrap. Il s'agissait simplement d'une erreur d'inattention.

Au paragraphe 14, il est rapporté que les chefs

« sont toutefois [convenus] de convoquer à nouveau un comité mixte pour la paix entre les communautés restructuré et d'organiser des réunions pré-transhumance localisées dans les trois couloirs de transhumance »,

alors qu'en réalité, ils se sont entendus pour se rencontrer après le 26 février 2021, afin de finaliser les discussions sur les questions qui n'avaient pas fait l'objet d'un accord lors de la réunion de cinq jours à Aweil.

Il m'a semblé qu'il me fallait préciser ces deux points évoqués dans le rapport.

Bien que la coexistence pacifique des communautés se heurte toujours à certains problèmes ici et là, on décèle certains signes positifs dont les deux pays, avec l'aide de la communauté internationale, peuvent profiter pour améliorer la situation à Abyei. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'amélioration récente des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud n'a pas encore eu de retombées positives à Abyei. Néanmoins, depuis le changement de Gouvernement à Khartoum, des discussions ont déjà eu lieu concernant Abyei entre les autorités des deux pays. Nous avons bon espoir que ces discussions et réunions vont continuer de réduire l'ampleur des désaccords entre les deux parties autour de la manière de régler la situation à Abyei.

À cet égard, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique s'est récemment entretenu avec de nombreuses parties de la région sur la stratégie de sortie d'Abyei. Mon gouvernement a répondu à ces consultations par une lettre dans laquelle il déclarait que l'insécurité régnait toujours dans la zone d'Abyei et que les contingents éthiopiens déployés au sein de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) étaient encore indispensables. Mon gouvernement estime que discuter prématurément d'une stratégie de sortie pourrait se révéler contre-productif. Nous pensons donc que le mandat de la FISNUA doit être prorogé et que la présence des contingents éthiopiens à Abyei ne devrait pas être assujettie à d'autres faits nouveaux dans la région.

Pour terminer, la situation qui prévaut à Abyei n'est peut-être pas idéale mais on constate une certaine stabilité, si tendue soit-elle, d'après le rapport du Secrétaire général. Attachons-nous à faire fond sur cette stabilité et sur l'amélioration des relations entre le Soudan et le Soudan du Sud, dans l'espoir que nous puissions enfin offrir à la population d'Abyei une solution durable et pacifique.

Annexe XVII**Déclaration de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, Parfait Onanga-Anyanga. Nous avons également pris note du rapport du Secrétaire général sur la question (S/2021/383).

Les relations bilatérales entre le Soudan et le Sud-Soudan s'améliorent avec constance depuis plusieurs mois, ce dont attestent notamment les visites réciproques régulières entre les responsables des deux pays à différents niveaux, ainsi que l'accord sur la réouverture des couloirs de passage de la frontière entre les deux pays afin de faciliter la circulation transfrontalière des personnes, des biens et des services. Dans ce contexte, le fait que la Ministre des affaires étrangères, Maryam Al-Sadiq Al-Mahdi, ait choisi d'effectuer à Djouba, la capitale sud-soudanaise, sa première visite à l'étranger après avoir pris ses fonctions reflète bien la profondeur des liens historiques et politiques qui unissent les deux pays et la volonté du Soudan de s'en inspirer, dans l'intérêt des deux peuples frères.

En ce qui concerne la situation à Abyei, le Ministre sud-soudanais des affaires est-africaines a effectué au Soudan, en novembre dernier, une visite de plusieurs jours au cours de laquelle il a rencontré divers responsables ; la question d'Abyei y a figuré en bonne place. En outre, en octobre dernier, la capitale soudanaise, Khartoum, a accueilli une réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, et le Soudan réaffirme qu'il est prêt à appliquer toutes les décisions convenues dans le cadre de cette réunion et des réunions précédentes. De même, le Soudan est tout à fait prêt à conclure des accords propres à garantir la reprise des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, ainsi que l'efficacité de cette instance.

Cette détente entre les deux pays est de bon augure pour les négociations sur le statut final d'Abyei, ce qui a été confirmé par les dirigeants politiques soudanais lors de la visite à Khartoum, en mars, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Le Gouvernement soudanais est déterminé à tirer parti de l'amélioration des relations bilatérales avec son voisin et frère pour promouvoir la coexistence pacifique et sociale à Abyei et accélérer les discussions qui permettront de parvenir à un accord sur le statut final de la zone.

À cet égard, je voudrais souligner les trois points ci-après.

Premièrement, le Gouvernement soudanais compte énormément sur les excellentes relations qu'il entretient avec la République du Soudan du Sud, qui font prévaloir un climat très favorable au règlement de toutes les questions en suspens, y compris la situation à Abyei, à commencer par l'application des arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei prévus à l'Accord du 20 juin 2011 signé entre les deux parties.

Deuxièmement, s'agissant du statut de la FISNUA, la mission est composée de forces éthiopiennes, ce qui avait été convenu par les deux parties au motif qu'il s'agissait de forces neutres. Or, compte tenu de l'évolution de la situation dans les régions de Fachqa Al-Kubra et Fachqa Al-Sughra, le long de la frontière entre le Soudan et l'Éthiopie, les forces éthiopiennes se sont désormais départies de toute neutralité. Il convient donc d'envisager de les remplacer par les contingents de pays

différents, sélectionnés à partir de la liste des pays qui fournissent des contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Troisièmement, nous tenons à souligner que les questions liées au déploiement de personnels de police, à la mise en service de la piste d'atterrissage d'Athony et à la nomination d'un(e) chef civil(e) adjoint(e) de la mission ont été abordées lors de la dernière réunion du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, et il a été convenu qu'une décision serait prise à cet égard lorsque les dirigeants des deux pays se seraient mis d'accord.

Je renouvelle l'engagement du Gouvernement soudanais à intensifier sa coopération avec le Gouvernement sud-soudanais aux fins de consolider les travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Le Gouvernement est également attaché à mettre en place d'autres mécanismes conjoints entre les deux pays, sur la base des accords signés par les deux parties, de manière à aboutir à un règlement sur le statut final d'Abyei qui soit conforme aux termes de référence convenus.
